



**Monsieur Ban Ki-Moon  
Secrétaire Général des Nations Unies  
United Nations  
New York 10017  
Etats-Unis**

Asnières, le 26 avril 2010

**Communication on Progress (COP) EIFFAGE**

Monsieur le Secrétaire Général,

Je vous prie de trouver ci-joint l'engagement renouvelé du groupe EIFFAGE à prendre en compte, diffuser et faire progresser les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans sa stratégie et au cœur de ses métiers.

Souhaitant qu'un nombre toujours plus important d'organisations et d'entreprises adhère à ces principes fondamentaux et renforce ainsi l'efficacité de cette initiative unique, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de ma très haute considération.

Jean-François ROVERATO  
Président-Directeur général

P.J.

## **EIFFAGE Communication on Progress (COP)**

*20 avril 2010*

En cohérence avec sa politique de responsabilité sociale et environnementale, EIFFAGE a adhéré, dès 2005, au Pacte Mondial des Nations Unies et a renouvelé son engagement auprès du Secrétariat Général des Nations Unies tous les ans depuis cette date.

Par ce courrier, EIFFAGE renouvelle formellement son engagement à soutenir et mettre en œuvre en son sein les dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies.

Depuis son adhésion, le Groupe a systématiquement informé ses employés, partenaires commerciaux et clients de son engagement dans le Pacte Mondial, notamment par le biais de toutes ses publications (site internet, rapports annuels de développement durable, cahiers des charges des appels d'offres destinés aux sous-traitants et fournisseurs). Le Groupe EIFFAGE en a traduit les dix principes à travers son plan d'actions de Développement Durable, déployé dans toutes ses branches et actualisé chaque année.

Pour l'année 2009-2010, EIFFAGE a souhaité renforcer son implication et communiquer davantage sur ses engagements auprès des Nations Unies ; faisant figurer dans son rapport annuel les initiatives majeures du Groupe en résonance avec chacun des principes du Global Compact.

Voici, au titre de cette année, les actions emblématiques d'EIFFAGE répondant aux principes du Global Compact.

### **DROITS DE L'HOMME, PRINCIPES N°1 ET 2**

#### **A. EIFFAGE s'est appliqué à renforcer le respect des Droits de l'Homme dans les principes et les processus de gouvernance :**

- Depuis 2003, EIFFAGE a souhaité se mettre sous la surveillance de l'agence BMJ Ratings, spécialisée dans les missions d'audit en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE). Celle-ci procède tous les deux ans à une notation extra-financière du Groupe. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue qui vise entre autre à garantir les bonnes pratiques du Groupe au regard des enjeux de développement durable liés à ses activités.

A ce titre, BMJ Ratings a audité fin 2009 les entités constitutives du Groupe EIFFAGE en France ainsi que plusieurs filiales étrangères du Groupe, prenant en compte dans sa grille de lecture la transparence et la responsabilité sociétale de l'entreprise dans certaines zones jugées à risque. L'exercice a été concluant, permettant au Groupe de

se voir attribuer la note AAA tendance +, ce qui représente un des meilleurs standards de référence de la profession du BTP en Europe.

Concernant les activités d'EIFFAGE au Sénégal, seul pays d'Afrique où le Groupe possède une implantation permanente, l'agence y souligne la bonne gouvernance du Groupe dans son rapport de notation : *"Les bonnes pratiques d'EIFFAGE Sénégal en la matière, observées cette année, méritent d'être soulignées et doivent servir d'exemple à suivre pour les autres filiales du Groupe"* ;

- En 2010, EIFFAGE réunira pour la première fois son "Conseil scientifique de développement durable", instance indépendante composée de personnalités qualifiées de haut niveau, extérieures au Groupe et reconnues chacune dans leur domaine comme expertes incontestées. Ce conseil scientifique de développement durable se réunira autour du P-DG du Groupe et sera chargé, d'une part, d'émettre un avis sur la stratégie et les actions opérationnelles de développement durable du Groupe et, d'autre part, d'assurer un rôle d'alerte en matière d'enjeux de développement durable. Ont été particulièrement ciblées les thématiques suivantes :
  - Anticipation des conséquences du changement climatique ;
  - Construction durable et innovation ;
  - Lutte contre la fraude et la corruption ;
  - Défense des droits de l'homme et bonne gouvernance.

**B. Le Groupe s'attache également à tourner son offre commerciale en direction des besoins spécifiques de pays émergents :**

- EIFFAGE propose ainsi aux pays touchés par des catastrophes naturelles ou par des conflits armés la solution technique Unibridge®. Il s'agit d'un pont en acier facilement transportable en container maritime et facilement mis en place, sans soudure, en moins de 24 heures, afin de rétablir en un temps record les voies de communication détruites. La capacité portante de cet ouvrage répond aux principales normes internationales pour les ouvrages permanents. Les pays ayant été équipés de ces ponts Unibridge® en 2009- début 2010 sont les Philippines, l'Irak et Haïti.

**NORMES DE TRAVAIL, PRINCIPES N°3, 4, 5 ET 6**

**A. EIFFAGE place la concertation au cœur de sa stratégie visant à garantir le respect des normes de travail :**

- La démarche de concertation avec les parties prenantes externes, initiée chez EIFFAGE en juin 2008, a eu lieu le 25 mars 2010 sous l'égide d'un organe français indépendant : le Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable). Le Président-Directeur général d'EIFFAGE, Jean-François ROVERATO, ainsi que les directions opérationnelles y ont été directement associées selon un panel représentatif : développement durable des branches et de la holding, ressources humaines, achats, concessions et communication du Groupe. EIFFAGE a présenté un bilan des mesures entreprises suite à la précédente démarche de concertation et s'est engagé devant ses parties prenantes à intégrer dans ses futures propositions les nouvelles remarques et recommandations émises à cette occasion ;

- A l'échelle du Groupe, un accord avait été signé en mars 2008 entre EIFFAGE et trois organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT), permettant la mise en place d'un régime collectif de remboursement de "frais de santé", mais aussi d'un régime "décès invalidité accidentels/dépendance" prévoyant le versement d'une rente viagère en cas de dépendance totale ou partielle. Par ce texte, EIFFAGE avait été l'un des premiers groupes en France à avoir instauré une démarche collective en matière de dépendance. En 2009, cet accord novateur a fait l'objet d'un avenant qui instaure la portabilité des droits. Il permet une couverture "frais de santé et prévoyance" pour l'ensemble du personnel des sociétés adhérentes et contribue à la mobilité professionnelle des collaborateurs du Groupe. Considérant la dépendance comme un risque pour chaque compagnon, EIFFAGE et les partenaires sociaux ont apporté une réponse permettant à chacun le préfinancement des dépenses futures liées à la perte d'autonomie éventuelle. Courant 2009, une négociation sur le thème du dialogue social a été menée au niveau du Groupe. L'accord, ouvert à la signature, n'a pas encore reçu l'aval de deux organisations syndicales représentatives. Les parties prenantes souhaitant un accord unanime, sa mise en œuvre n'est donc pas encore effective.

**B. Formation et information figurent également parmi les piliers de son action en faveur du respect des normes de travail :**

- EIFFAGE, attentif à la bonne diffusion des informations réglementaires impactant l'exercice de ses métiers, a établi en juin 2009 un document intitulé "Bonnes pratiques du Groupe dans le cadre du suivi d'un appel d'offres", à destination de ses collaborateurs. Dans le même temps, entre mars et décembre 2009, un "Tour de France éthique" de toutes les entités constitutives du Groupe a été organisé par la Délégation générale aux risques et aux contrôles afin, d'une part, d'explicitier tous les aspects de ce document en termes de droit de la concurrence, d'éthique et de déontologie et, d'autre part, de recueillir les questions éventuelles du terrain sur ce document. Les réunions organisées sur l'ensemble du territoire français ont ainsi permis de former près de 950 cadres participants directement impactés par la contractualisation commerciale ;
- Les Centres Régionaux EIFFAGE de Formation (CREF) existent depuis 2004 et permettent d'apporter au personnel d'encadrement une formation dans des domaines indispensables à l'exercice de ses responsabilités, à partir de modules de type management, relations sociales, environnement juridique, gestion et finances, développement durable, commerce, etc.  
Conformément à la demande de la Direction Générale formulée en début d'année, l'effort de formation a été maintenu à un niveau équivalent à celui des deux années précédentes, qui ont pourtant connu un contexte plus porteur.  
L'investissement fort du Groupe en termes de préparation et d'accompagnement de ses cadres perdure, notamment à travers le parcours CREF. Le nombre de cadres ayant suivi 5 ou plus des 16 modules de formation, depuis leur lancement jusqu'à fin 2009, est en augmentation de 65 % par rapport à 2008. Quant aux premières estimations pour 2010, elles présument d'une forte augmentation du nombre de stagiaires ;

### **C. Chiffres clés sur l'insertion et la sécurité des collaborateurs du Groupe :**

- Sur la période de 2007 à 2009 le taux de fréquence d'accidents d'EIFFAGE Construction a baissé de 9 %, celui de Forclum de 13 %, celui d'EIFFAGE Travaux Publics de 31 % et celui d'Eiffel de 52 %. APRR a vu le sien augmenter sur la même période de 22 % tout en restant le meilleur du Groupe à 11,71 %.
- Dans le cadre de l'engagement Plan National Espoir Banlieues pris par EIFFAGE en février 2008 (embauche de 3 000 jeunes en 3 ans), le Groupe a offert 2 317 opportunités professionnelles aux jeunes issus de banlieues défavorisées classées en zones urbaines sensibles sur les 2 dernières années. Ces opportunités se répartissent en CDI, CDD, alternance, stages et intérim d'insertion ;

## **ENVIRONNEMENT, PRINCIPES N°7, 8 ET 9**

### **A. La préservation de la biodiversité, priorité du Groupe dans sa stratégie de réduction de son empreinte écologique**

- Afin d'asseoir sa politique biodiversité, EIFFAGE s'est doté d'un ensemble de règles et d'objectifs consignés dans la "Charte d'EIFFAGE pour la préservation de la biodiversité", réalisée en partenariat avec l'Institut de Géographie de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Ce document cadre, signé du Président-Directeur Général en mai 2009, a depuis été diffusé dans toutes les entités pour application immédiate. Le déploiement des objectifs énoncés, initié en 2009, va se poursuivre en 2010 ;
- Egalement en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, EIFFAGE a créé en France la première Chaire d'entreprise spécialisée dans l'étude des questions juridiques, économiques, financières et techniques relatives à la préservation de la biodiversité pendant une longue durée dans le cadre de la conception-construction-exploitation de grandes infrastructures linéaires.  
Cette formation en alternance, adaptée aux salariés poursuivant une activité professionnelle, a débuté en mars 2010, avec comme objectif la formation chaque année de 30 étudiants de niveau master ;
- EIFFAGE a également renforcé son action de précaution environnementale en s'associant à l'opération "Compte à rebours 2010" pour la biodiversité ("Countdown 2010"), programme international de lutte contre les pertes nettes de biodiversité piloté par l'IUCN et réunissant plus de 900 partenaires en Europe et dans le monde.

### **B. La réduction de l'empreinte carbone, deuxième partie de la stratégie d'EIFFAGE en matière d'environnement**

- Depuis 2006, conformément aux principes de responsabilité et de transparence de sa Charte des valeurs, et dans une démarche volontariste à l'endroit du changement climatique, EIFFAGE, première entreprise française de BTP à avoir publié en 2008 les résultats de ses Bilans Carbone®, fait partie des entreprises du SBF 120 qui participent

à cette collecte d'informations. Cette année encore, sa réponse au questionnaire annuel est accessible, comme celle de toutes les entités participantes, sur le site de l'organisation du Carbone Disclosure Project (CDP) ;

- EIFFAGE prépare son bilan d'émission de gaz à effet de serre pour l'année 2010-2011. Un groupe de travail, constitué des responsables et directeurs Environnement de chaque branche et de la Direction du Développement Durable d'EIFFAGE, élabore la méthode et détermine les moyens à mettre en œuvre pour que les prochains bilans des branches soient homogènes et permettent de publier un résultat consolidé. Les principaux axes de travail sont :
  - Le recensement des produits utilisés et des consommations de matières ;
  - La définition du périmètre de collecte des informations ;
  - L'organisation de la collecte ;
  - La définition du mode de restitution permettant de répondre aux attentes réglementaires et surtout à celles des directeurs d'établissements, de filiales, de régions et de branches qui se sont très fortement impliqués lors de la première campagne.
- EIFFAGE inscrit la sobriété et l'efficacité énergétique au cœur de sa stratégie de réduction de son empreinte carbone. A ce titre, le Groupe s'applique pour la construction de ses propres sièges des contraintes très strictes et ambitieuses en la matière. Parmi les réalisations exemplaires d'EIFFAGE en matière de construction basse consommation énergétique figurent plusieurs bâtiments tertiaires récompensés par des jurys professionnels indépendants pour leurs qualités en matière de performance énergétique et environnementale.

#### **C. Le projet Phosphore, fer de lance de l'innovation et de la prospective en matière d'environnement**

- EIFFAGE prépare ses métiers du BTP aux conséquences prévisibles du changement climatique. Depuis plus de deux ans existe ainsi le laboratoire de prospective en développement urbain durable intitulé PHOSPHORE, chargé de fédérer les expertises internes de la construction, des travaux publics, des métiers de l'énergie et des concessions autoroutières autour de solutions techniques durables excluant tout recours aux énergies fossiles. Ce projet a permis le développement de savoir-faire propres aux énergies renouvelables, à l'écomobilité et à la construction durable, comme en témoigne le dépôt de plusieurs brevets. PHOSPHORE développe enfin les compétences du Groupe en matière d'offres de prestations relatives à l'aménagement durable auprès des collectivités locales.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, PRINCIPES N°10

- Le 22 avril 2009, le Conseil d'Administration d'EIFFAGE a décidé de mettre en place une propre "sonnette d'alarme" ("whistle blowing") dont l'objectif est de permettre à tout salarié ayant connaissance de comportements anticoncurrentiels, de faits de corruption ou d'abus de confiance, de les signaler aux instances dirigeantes en toute sécurité.  
Après avoir reçu, le 23 juillet 2009, l'aval de la Commission nationale informatique et libertés, ce dispositif est effectif depuis début 2010 dans une large partie du Groupe. Avec ce dispositif, EIFFAGE contribue à l'assurance donnée aux parties prenantes, publiques et privées, de son comportement éthiquement responsable et protège ainsi ses intérêts et ceux de ses salariés ;
- Le renforcement des compétences et des effectifs de la direction des contrôles et de l'audit, la création du conseil scientifique de développement durable, le tour de France éthique, concourent à évaluer et à renforcer les dispositifs de gouvernance permettant de lutter contre toute forme de corruption, en France ou au sein des filiales étrangères d'EIFFAGE.

Afin de mesurer, piloter et structurer la démarche de développement durable au sein de chaque entité et de s'assurer du respect des principes du Pacte Mondial, EIFFAGE s'est doté depuis 5 ans du logiciel Enablon dédié au reporting de la performance sociale et environnementale. Les chiffres de performance sociale et environnementale présentés dans le rapport de développement durable 2009 ont fait l'objet d'un rapport d'assurance modérée de la part du cabinet PriceWaterhouse Coopers. Ceci représente une démarche volontaire de transparence de la part du Groupe EIFFAGE, qui reconduira cet exercice pour les données sociales et environnementales de l'année 2010.

Le tableau ci-dessous montre les correspondances entre les domaines ciblés par ces indicateurs et les principes du Global Compact.

	Principes Global Compact	Réponse Eiffage (chapitres du rapport annuel)
Droits de l'Homme	1 Promouvoir et respecter les droits de l'Homme reconnus au plan international	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Conseil scientifique</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Plan Espoir Banlieues - Intérim d'insertion</li> <li>■ Insertion sur territoire - Diversité (Femmes - Seniors - Handicap) - Illettrisme</li> </ul>
	2 S'assurer de ne pas se faire complice de violations de droits fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Valeurs sociales et sociétales / Valeurs / Charte des valeurs</li> </ul>
Normes de travail	3 Faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective au droit à la négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valeurs / Parties prenantes externes / Démarche de concertation - Prise en compte</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Formation / CREF</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Accords collectifs</li> </ul>
	4 Soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire	(Intégré dans les clauses achats des contrats)
	5 Soutenir l'abolition effective du travail des enfants	(Intégré dans les clauses achats des contrats)
	6 Éliminer la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Formation / CREF</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Plan Espoir Banlieues - Intérim d'insertion - Insertion sur territoire - Diversité (Femmes - Seniors - Handicap) - Illettrisme</li> <li>■ Méthodes, Mesures et Contrôles / Outils / Sextant</li> </ul>
Environnement	7 Promouvoir une approche basée sur le principe de précaution pour les grands enjeux environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Contexte / Stratégie Développement durable</li> <li>■ Contexte / Conseil scientifique</li> <li>■ Valeurs / Parties prenantes internes / Formation / CREF</li> <li>■ Réduction empreinte écologique / Biodiversité / Politique Biodiversité - Charte biodiversité - Chaire d'entreprise - Collaboration ONF - Compensation - Engagement Countdown 2010 - Impacts biodiversité</li> <li>■ Préparer l'avenir / Anticipation du changement climatique / Phosphore II - HQVie®</li> <li>■ Préparer l'avenir / Innovation / Organisation R &amp; D - Trophées de l'Innovation Eiffage</li> <li>■ Méthodes, Mesures et Contrôles / Outils / Géode</li> </ul>
	8 Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Contexte / Conseil scientifique</li> <li>■ Réduction empreinte écologique / Carbone / Démarche de progrès - Mesures réduction GES - Réduction impacts dans l'offre</li> <li>■ Réduction empreinte écologique / Biodiversité / Politique Biodiversité - Charte biodiversité - Chaire d'entreprise - Collaboration ONF - Compensation - Valorisation biomasse - Engagement Countdown - Impacts biodiversité - Autres impacts environnementaux.</li> <li>■ Construire durable / Pratiques et procédés - Rénovation Promodul - ENR</li> <li>■ Préparer l'avenir / Anticipation du changement climatique / Phosphore II - HQVie®</li> <li>■ Préparer l'avenir / Innovation / Organisation R &amp; D - Trophées de l'Innovation Eiffage</li> <li>■ Méthodes, Mesures et Contrôles / Outils / Géode</li> </ul>
	9 Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Contexte / Conseil scientifique</li> <li>■ Réduction empreinte écologique / Carbone / Mesures réduction GES / Réduction impacts dans l'offre</li> <li>■ Réduction empreinte écologique / Biodiversité / Politique Biodiversité - Charte biodiversité - Chaire d'entreprise - Compensation - Valorisation biomasse - Impacts biodiversité - Autres impacts environnementaux.</li> <li>■ Construire durable / Pratiques et procédés - Savoir-faire - Rénovation Promodul - industrialisation - ENR</li> <li>■ Préparer l'avenir / Anticipation du changement climatique / Phosphore II - HQVie®.</li> <li>■ Préparer l'avenir / Innovation / Organisation R &amp; D - Trophées de l'Innovation Eiffage</li> </ul>
Lutte contre la corruption	10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contexte / Notation sollicitée</li> <li>■ Contexte / Conseil scientifique</li> <li>■ Valeurs sociales et sociétales / Valeurs / Charte des valeurs - Règles éthiques - Code de conduite des achats - Transparence (Whistle Blowing)</li> </ul>

Consulter le rapport annuel 2009 du Groupe EIFFAGE à l'adresse suivante :  
[http://www.eiffage.com/files/Eiffage/Catalogue/ra\\_eiffage\\_09.html](http://www.eiffage.com/files/Eiffage/Catalogue/ra_eiffage_09.html)